



COMPTE RENDU CTM 05 MAI 2020

Introduction JM Blanquer :

Dans ce long monologue, il est revenu sur la visite du matin de l'école à Poissy qui a accueilli des enfants de personnels soignants. Il a appelé à l'union sacrée pour réussir la rentrée du 11 mai, en demandant aux organisations syndicales « *d'être à la hauteur de l'histoire* », et de porter avec lui l'École de la République surtout pour les plus défavorisés.

Il a affirmé contre toute évidence que le cadre sanitaire élaboré allait monter en puissance en mai.

Arrivée des masques dans les temps, etc.

Selon lui la rentrée sera progressive autour de 2 axes :

- Cadre d'accueil : grande marge de manœuvre localement. Accueil par niveau, car ça correspond à notre système. La raison est aussi sociale. Les élèves de REP et REP+ pourraient être accueilli.es à plein temps
- Approche pédagogique : rappel des 4 situations dans lesquelles pourront se retrouver les élèves (en cours, en distanciel, en activité sportive, en permanence)

Il a terminé son intervention en affirmant que les éléments de prudence portés par les organisations syndicales ont été entendus, ce qui est bien loin de se vérifier.

Interventions OS

Toutes les organisations syndicales ont pointé dans leur déclaration liminaire (celle de la CGT est en pièce jointe) à des degrés divers dans l'impossibilité et la dangerosité d'une ouverture des écoles à partir du 11 mai.

À la fin des déclarations liminaires des organisations syndicales, un vœu (en PJ) demandant au gouvernement de renoncer à ouvrir les écoles à partir du 11 mai a été présenté par la CGT Éduc'action après avoir été discutée avec toutes les organisations syndicales du CTM (et Sud éducation) et a été voté à l'unanimité.

Cela a permis de donner des réponses claires aux propos du ministre.

Le ministère a repris la parole pour regretter de n'avoir pas été compris dans son introduction et pour dire que « *l'Histoire jugera* » les postures prises par certaines organisations vis-à-vis de la posture par rapport à l'École de la République et fustigeant des critiques qui ne sont pas à la hauteur de la situation et regrettant que la prise en compte de certaines des remarques des organisations syndicales n'ait pas été mentionnée dans les déclarations.

À la suite de cet échange surréaliste, le ministre a donné des éléments plus précis, sur différents sujets dont par exemple la situation des personnels AESH pour dire qu'il doit y avoir, prochainement, un dialogue avec le secrétariat au handicap et il avait bien conscience de la difficulté de respecter les mesures barrières pour ses personnels.

Il est également affirmé qu'il y aura une souplesse pour les collègues qui ne voudraient pas ou ne pourraient pas faire la rentrée en mai et qui doivent assurer la garde d'un enfant de moins de 14 ans.

Sur la responsabilité des directeurs d'école, il a rappelé que leurs responsabilités relèvent de l'application du droit commun et que c'est la responsabilité de l'État qui est engagée pas celle des collègues.

I/ Présentation rentrée 1^{er} degré

- Diminution des effectifs élèves.
- Augmentation des moyens : + 1248 emplois qui viennent s'ajouter aux 440 qui étaient prévus. Ce qui ramené au nombre de profs pour 100 élèves équivaut à 5,71

Intervention CGT

Note positivement cette hausse. Comme les autres OS va-t-elle se traduire par une augmentation du nombre de postes aux concours ? Va-t-elle se traduire par une augmentation des postes RASED, car la difficulté scolaire sera accrue après la période. Rentrée 2020 sera particulière. Alors que les inégalités scolaires se sont creusées durant la période la question des moyens est aussi vraie pour le 2nd degré. La problématique des inégalités scolaires ne s'arrête pas aux portes du collège.

Réponses : Pas de réponses pour l'instant sur la traduction par une augmentation des postes aux concours.

Pour augmentation des Rased, pas à l'ordre du jour. Il a fallu faire des arbitrages.

Ce sont bien des postes qui seront créés

Pas de prise en compte des décharges de direction pour l'instant, mais ça reste ouvert

II/ Décret relatif aux modules communs de formation continue des professionnels intervenant auprès d'enfants scolarisés de moins de six ans

Vote final :

Pour 12 (FSU, Unsa, CFDT CGT)

Abst 1 (Snalc)

Contre 1 (FO)